



Lundi 25 Aout 2025

ASSEMBLEE GENERALE 2025

Messieurs les Présidents, amis dirigeants, Membres du CD 71 TT

L'assemblée générale du comité départemental de Saône et Loire de Tennis de Table aura lieu le vendredi 12 septembre 2025, salle RAMEAU, 71880 CHATENOY LE ROYAL (petite salle accolée à la salle des fêtes de Châtenoy le Royal et à proximité de la rue du Clos Marion).

Appel des délégués à 18H00 et début Assemblée Générale 18H30

Les clubs devront fournir une attestation (modèle joint) faisant état de l'élection du délégué à l'AG du comité départemental et ligue au cours de la dernière AG du club

ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 12 septembre 2025

ORDRE du JOUR :

- 1- Lecture et mise au vote du PV de l'AG 2024
- 2- Lecture du mot du Président
- 3- Lecture et mise au vote des rapports d'activité et financier
- 4- Rapport d'activité des responsables de commissions
- 5- Présentation et mise au vote du budget prévisionnel saison 2025/2026

REPAS :

Un repas sera prévu après l'AG : L'Entre Midi Et Deux 24 route d'Autun 71640 DRACY-LE-FORT
Pour nous permettre de réserver les places, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître avant le 05 septembre au soir. Le règlement de chacun se fera directement au restaurant.

Menu à 28,5 € : entrée au choix + plat au choix + dessert au choix + ¼ de bouteille de vin

ASSOCIATION :

N°

Nombre de voix :

LE PRESENT POUVOIR, SIGNE DU DELEGUE de L'ASSOCIATION ne peut être donné qu'à un membre affilié depuis PLUS DE SIX MOIS A L'ASSOCIATION, âgé de plus de 18 ANS au moins le jour de l'AG, de nationalité française et jouissant de ses droits civiques.

TOUT CLUB ABSENT à l'assemblée générale sera passible d'une amende de 50 Euros

POUVOIR

JE SOUSSIGNE NOM :

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

DELEGUE de l'association :

Donne par la présente pouvoir à :

NOM

Prénom

Date de naissance :

Nationalité

Domicilié à :

Licencié sous le N° :

Membre de mon association, pour le représenter à l'assemblée générale du comité départemental de tennis de table de Saône et Loire pour tous votes et délibérations portées à l'ordre du jour.

Le vendredi 12 septembre 2025 à 18 heures 30 Salle Rameau .

BON POUR POUVOIR

POUVOIR ACCEPTE

Le : Signature

Le : Signature

ATTENTION

Une procédure rendue obligatoire par le ministère Jeunesse et sports contraint la Fédération, les ligues et les comités départementaux à se couvrir par l'attestation ci-dessous.

En effet l'élection d'un « délégué » de club aux Assemblées Générales des ligues et comités départementaux est obligatoire, ce n'est plus le Président qui est délégué de droit (sauf s'il est lui même élu pour cette mission), mais un membre du comité directeur du club élu au cours de l'assemblée générale de ce club.

ATTESTATION

Je soussigné Mr

Président du Club

Affilié à la FFTT sous le N°

Atteste que le délégué du club à l'assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table de Saône et Loire du 12 septembre 2025 a été régulièrement élu au cours de l'assemblée générale du club.

Date de l'assemblée générale ayant élu le Délégué :

NOM du Délégué :

Prénom :

Date :

Signature du Président :